

Le Prêlat leur présente le livre des leçons ; ils le touchent tous successivement de la main droite, pendant qu'il leur dit :

ACCIPITE, et estote verbi Dei relatores, habituri, si fideliter et utiliter impleveritis officium vestrum, partem cum iis qui verbum, Dei bene administraverunt ab initio.	RECEVEZ ce livre, et soyez lecteurs de la parole de Dieu, assurés, si vous remplissez fidèlement et utilement votre office, d'avoir part à la récompense promise aux premiers ministres de l'Évangile.
--	--

L'Évêque debout, la mitre sur la tête, et tourné vers les Ordinands qui restent à genoux, dit ensuite :

OREMUS, fratres charissimi per omnia sæcula sæculorum.
R. Amen.

PRIONS, nos très-chers frères, Dieu le Père tout puissant, de répandre avec abondance la bénédiction sur ces serviteurs qu'il daigne choisir pour être Lecteurs, afin qu'ils lisent d'une manière distincte ce qui doit être lu dans l'Église de Dieu, et qu'ils le mettent en pratique ; Par notre Seigneur Jésus-Christ son Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec lui en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. R. Ainsi-soit-il.

Le Prêlat quitte la mitre et dit Oremus ; ses ministres ajoutent, comme précédemment, Flectamus genua, etc. ; et il se tourne ensuite vers les Lecteurs, et continue, debout et sans mitre :

DOMINE sancte, Pater omnipotens per omnia sæcula sæculorum. R. Amen.

SEIGNEUR saint, Père tout-puissant, Dieu éternel, daignez bénir ces serviteurs dans l'office de Lecteurs, afin qu'instruits et formés par l'assiduité aux saintes lectures, ils annoncent vos divines maximes et les retracent dans leur conduite ; et que, par leurs paroies et par leurs exemples, leur ministère soit utile à l'Église ; Nous vous le demandons par notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, etc. Ainsi soit-il.

Archidiaconus. Recedant qui ordinati sunt ad officium Lectorum.	L'Archidiacre. Que ceux qui ont été promus à l'office de Lecteurs se retirent.
---	--

Tous se lèvent, saluent l'autel, et se rendent à leurs premières places, à moins qu'ils ne doivent, selon l'usage actuel, recevoir immédiatement l'ordre d'Exorcistes.—Dans ce cas, ils se lèvent seulement, pendant que l'Évêque continue la Messe.